

douane des Etats-Unis. Une ligne directe entre la Seine et le Saint-Laurent serait donc assurée de nombreux passagers de cabine, elle drainerait en même temps toutes les marchandises françaises qui, chose étonnante, vont s'embarquer aujourd'hui à Liverpool et sont cataloguées dans les statistiques comme exportations *anglaises* au Canada, y compris les caisses de livres, dont notre ministère de l'Instruction publique a la générosité de doter les diverses bibliothèques canadiennes. Enfin, étant donné que les Compagnies maritimes ont avantage, nous l'avons vu, à mettre une couche d'émigrants entre les caisses de la cale et les cabines, la Transatlantique française, devenue notre collaboratrice au Canada, chercherait instinctivement à aider au recrutement des émigrants français. Ils apprécieraient eux-mêmes grandement (j'en appelle à tous ceux qui ont voyagé) de se sentir dix jours de plus sur un plancher français, et quand ils reviendraient au pays, de se savoir déjà en France, dès le quai de Montréal ou de Québec. Et que dire de l'influence française toute pacifique, qui se produirait d'elle-même par ces vaisseaux français de huitaine ou de quinzaine mouillant dans les eaux canadiennes, qui en voient aujourd'hui si rarement ?

Que dire aussi de l'action française qui se créerait naturellement avec nos colons devenus plus nombreux dans les provinces canadiennes-françaises ? Au lieu de s'aller disperser à travers le monde, leur vive personnalité française s'amalgamant à celle des Canadiens-Français augmentera ce groupe, qui pensera de même, qui verra de même, à la manière française, c'est-à-dire, au fond, "latine,"—qui aidera à rétablir l'équilibre en faveur des droits et des intérêts français au Canada, du maintien de la langue française, de l'accès des produits et des idées saines de la France. En somme, les bonnes volontés combinées des deux rives de l'Atlantique peuvent aisément mettre en route, chaque année, 10.000 émigrants de langue française, énergiques et honnêtes, de France, de Suisse et de Belgique, pour la province de Québec.

Ainsi, par une harmonie providentielle, la France et le Canada, la mère et la fille, se feront réciproquement du bien encore une fois, l'une maintenant son originalité grâce au renfort apporté à l'un de ses deux éléments qui menaçait d'être étouffé,—l'autre envoyant ses rares fils qui consentent à la quitter, dans le seul pays du monde où ils se puissent s'unir aux indigènes, pour fortifier son influence générale. Et la grande puissance, dont le drapeau flotte à présent sur la haute citadelle de Québec, n'aura point à s'inquiéter; elle pourra même y trouver son compte dans l'avenir. Alors, le drapeau tricolore, suivant la vieille coutume canadienne, flottera sur des maisons plus nombreuses du Bas-Canada, demeuré sous la domination anglaise, mais bien redevenu, une seconde fois, par la langue, les moeurs, l'influence et les idées, une Nouvelle-France.

*Elie J. Auclair,*

*Secrétaire de la Rédaction.*